Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avant-projet de nouvelle loi sur l'Université de Lausanne : consultation et lignes directrices pour la suite des travaux

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 juin 1997

loi sur l'UNIL